

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU SOMMAIRE</b> <b>Conseil Municipal du 19 janvier 2009</b></p>
---

**Nouvelle station d'épuration : acquisition parcelles**

Dans le cadre des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration, il est nécessaire de réaliser un nouveau bassin tampon et un nouveau poste de relèvement à proximité du complexe sportif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'acquérir la parcelle AB n°176 située rue du stade d'une surface de 4 702m<sup>2</sup> pour 10 000€,

**Extension cuisine restaurant Scolaire Municipal : estimation travaux**

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider l'Avant Projet définitif de l'extension de la cuisine du restaurant scolaire municipal dont l'estimation est arrêtée à 310 680€ HT,
- de fixer les honoraires du maître d'œuvre, Atelier du Canal, au stade APD à 34 174€80.

**Extension cuisine restaurant Scolaire Municipal : Demande de Subvention D.G.E. :**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'accepter l'estimation des travaux d'extension et de restructuration de la cuisine du restaurant scolaire municipal arrêtée à 310 680€00 H.T.,
- de solliciter une subvention spécifique au titre de la Dotation Globale Équipement « Bâtiments Scolaires – travaux d'extension et de restructuration »

**Extension cuisine restaurant Scolaire Municipal : Demande de Subvention D.G.E. :**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'accepter les devis de matériel et d'équipement pour la cuisine du restaurant scolaire municipal pour un montant total de 58 985€60 H.T. comme suit
  - Ent. Alliance Froid : 6 345€45 H.T.,
  - Ent. Alliance Froid : 41 278€20 H.T.,
  - Ent. Renn'Froid : 11 362€40 H.T.,
- de solliciter une subvention spécifique au titre de la Dotation Globale Équipement « Bâtiments Scolaires – acquisition et renouvellement matériel et équipement cantine scolaire »

**Réaménagement des rues de Montfort et de Gaël : avenant au marché de travaux**

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver l'avenant aux travaux de réaménagement des rues de Montfort et de Gaël – Lot 1 Terrassement Voirie Entreprise Pérotin T.P. comme suit :
  - o Montant initial du marché : 678 981€10 HT
  - o Avenant : 27 815€90 HT (+ 4%)
  - o Nouveau Montant du marché : 706 797€00 HT

**Rétrocession lotissement « Roi Arthur » : avis après enquête publique et conclusion du commissaire enquêteur**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter la rétrocession des espaces communs du lotissement « Roi Arthur » par la société OCDL LOCOSA à la commune d'IFFENDIC,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'acte de cession après que les réserves suivantes 2.4.1.1, 2.4.1.3 et 2.4.1.4a du rapport du commissaire enquêteur aient été traitées.

**Rétrocession lotissement « Judikaël » : avis après enquête publique et conclusion du commissaire enquêteur**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter la rétrocession des espaces communs du lotissement « Judikaël » par la société OCDL LOCOSA à la commune d'IFFENDIC,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'acte de cession après que les réserves suivantes 2.4.1.1, 2.4.1.2.3, 2.4.1.2.4, 2.4.2.3. et 2.4.1.4a du rapport du commissaire enquêteur aient été traitées.

**Budget 7 logements locatifs : renégociation d'emprunt**

Après avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de contracter auprès du Crédit Foncier de France un financement long terme d'un montant total de 158 245€ pour refinancer le PLA du Crédit Foncier.

**Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières**

Les acquisitions et les cessions réalisées pendant l'année sont les suivantes :

n° Cadastre	Localisation	contenance	Prix	Caractéristiques
AE 5	Rue des Primevères	49a 50ca	3 000€00	Terrain
AE 44	Rue des Primevères	22a 37ca	1 118€50	Terrain
AD 2	Rue du Vieux Pont	20a	1 000€00	Terrain
AB 929	20, rue de Gaël	4a 70ca	30 000€00	Terrain
AE 6	Rue des Primevères	22a 80ca	1 150€00	Terrain
AB 33	Place Combattants	1a 49ca	106 000€00	Immeuble

n° Cadastre	Localisation	contenance	Prix	Caractéristiques
XT 94	La Harangeais	1a 95ca	150€00	Terrain
ZT 151	Trévit	1a 46ca	150€00	Terrain
YX 26	La Ville es Ange	4a 78ca	167€30	Terrain
YH 149	Le Pignon Broutu	83ca	150€00	Terrain
ZK 97	Le Temple Hélouin	7a	525€00	Terrain
YR 89 et 90	Le Val Ory	10a 53ca	368€55	Terrain

**Personnel Communal : mise à jour quotité de travail poste d'adjoint technique**

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité et conformément à la demande écrite l'agent communal :

- de réduire la quotité hebdomadaire annualisée d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe de 26h25mn à 13h15mn,
- de préciser que cette modification est applicable à partir du 20 janvier 2009,

### **Groupement Sportif d'Iffendic : don à la collectivité**

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'accepter ce don de 5340€59,
- de s'engager à verser une subvention exceptionnelle 2009 de 1 000€ à l'Amicale des retraités – Section Gymnastique Volontaire,
- d'affecter le solde du don au service exclusif du service Animation – Activité Communale Multisports.